

NOTE

DESTINATAIRES :	Gestionnaires cliniques des milieux visés par la Règle de soins nationale (RSN), professionnels habilités à confier des soins dans le cadre de la RSN (personnels infirmiers, nutritionnistes et inhalothérapeutes), ainsi qu'aides-soignants autorisés à administrer des médicaments.
EXPÉDITEUR :	Marie-Soleil Lafranchise, Conseillère cadre spécialisée en soins infirmiers – Volet sécurité médicamenteuse Jennifer Mascitto, directrice adjointe des services multidisciplinaires de santé et de services sociaux.
DATE :	2026-10-16
OBJET :	Déploiement de l'aide-mémoire clinique « Les 8 BONS pour les aides-soignants »

Afin de soutenir les pratiques exemplaires en administration des médicaments et de promouvoir une culture de sécurité médicamenteuse, l'aide-mémoire clinique [AMC-DSIEU-6185 Les 8 BONS pour les aides-soignants](#) sera rendu disponible sur l'intranet de Santé Québec Montérégie-Ouest, à compter du 5 octobre 2026.

Cet outil s'adresse à l'ensemble des aides-soignants qui sont autorisés à administrer des médicaments et aux professionnels habilités qui forment, supervisent et rédigent des directives dans le cadre de la Règle de soins nationale.

L'administration des médicaments constitue une activité à risque élevé qui requiert rigueur et vigilance. L'application constante des principes de sécurité médicamenteuse demeure essentielle afin de prévenir les incidents et accidents médicamenteux et d'assurer des soins sécuritaires à la personne usagère.

Cet aide-mémoire vise à soutenir les aides-soignants dans leur pratique quotidienne en rappelant :

1. Les **deux moments clés de la vérification des médicaments**.
2. Les **huit éléments essentiels à une administration sécuritaire**, soit : le bon médicament, la bonne dose, la bonne voie, la bonne personne, le bon moment, la bonne raison (uniquement pour les médicaments au besoin), le bon résultat et la bonne documentation.
3. L'importance d'effectuer une **double vérification indépendante** pour les médicaments à niveau d'alerte élevé, conformément aux procédures en vigueur.

Nous invitons l'ensemble des aides-soignants autorisés à administrer des médicaments à prendre connaissance de l'aide-mémoire et à l'intégrer à leur pratique quotidienne afin de contribuer activement à la prestation de soins sécuritaires.

Nous invitons aussi les gestionnaires cliniques et les professionnels habilités à imprimer et plastifier cet outil et l'apposer aux endroits clés de la vérification des médicaments.

Nous vous remercions de votre engagement.

MSL/JM